

CIRCUITS DE PROXIMITÉ

**Accompagnement  
de projet  
individuel**

Les   
**AVANTAGES**

- > Une disponibilité et un accompagnement personnalisé.
- > Un suivi multi-compétences, pour une prise en charge globale de votre projet.
- > Un réseau d'experts à votre service.

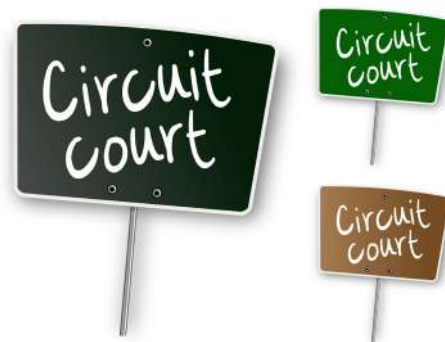
*Vous cherchez à créer un nouvel atelier dans la transformation ?*

*Vous réfléchissez à de nouveaux débouchés locaux ?*

*Cette offre est faite pour vous, nous vous accompagnons dans votre projet.*

## CIRCUITS DE PROXIMITÉ

**Avec mon conseiller  
en circuit court, j'ai  
confiance en ma réussite**



### VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Connaître les réglementations et démarches administratives liées à votre future activité.
- ▶ Identifier les modes de commercialisation les plus appropriés à vos souhaits et produits.
- ▶ Être orienté et mis en contact avec les interlocuteurs adéquats pour faire avancer votre projet.



### NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ Un entretien pour échanger sur votre projet et vous apporter les premières informations.
- ▶ La formalisation du plan d'actions et la diffusion d'informations complémentaires spécifiques à votre projet.
- ▶ La coordination de votre accompagnement par les conseillers de la Chambre d'agriculture selon les domaines d'expertise correspondants.



#### **PUBLIC**

Agriculteurs,  
porteurs de projet.



#### **DURÉE**

Entretien au bureau (1h30)  
Puis durée selon votre projet.



#### **TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE**

Tarif sur demande après étude  
du projet.



#### **MODALITÉS ET LIVRABLES**

Prestation individuelle.  
Visite possible de votre exploitation.  
Échanges par mail.

## Votre interlocutrice

Conseillère spécialisée en Circuits Courts

**Justine Vrignaud**

02 38 71 90 56

justine.vrignaud@loiret.chambagri.fr